



COMPTE RENDU DE SEANCE DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 31/08/2021

L'an deux mil vingt et un, le trente-et-un août, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique en Mairie de Champmotteux sous la présidence de Monsieur DESNOUE Jérôme, Maire.

Présents : M. DESNOUE Jérôme, Maire, Mmes : BOUR Vanessa, HARDY Aude, LEDINSKI Marine, MAGUER Cécile, Mrs : DUFOUR Nicolas, HERBLOT Emmanuel, MOREAU Michaël,

Excusés : LENOIR Joseph, PONTET Christelle.

Pouvoirs : LENOIR Joseph à DESNOUE Jérôme.

A été désigné(e) secrétaire de séance : Mme HARDY Aude

Date de convocation : 26.08.2021

Date d'affichage du compte rendu : 02.09.2021

Nombre de conseillers

En exercice : 10

Présents : 8

Votants : 9

M. le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 20h05.

M. le Maire donne lecture de l'ordre du jour du Conseil municipal.

*Question n°1*

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE SEANCE DU 29 JUIN 2021

⇒ **Approbation à l'unanimité**

*Question n°2*

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

M. le Maire propose la désignation du secrétaire de séance. Mme HARDY Aude est désignée à l'unanimité.

*Question n°3*

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA REGION IDF ET LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DES TICKETS-LOISIRS DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET

⇒ **Point ajourné**

*Question n°4*

DELIBERATION DE SUPPRESSION D'UNE REGIE DE RECETTES

Mr le Maire propose la suppression de la régie de recettes sur le transport scolaire (Bois-Herpin) qui n'est plus utilisé

⇒ **Approbation à l'unanimité**

*Question n°5*

DEMANDE DE L'ASL « LES COURTILLES » DE RETROCESSION DES PARTIES COMMUNES DUDIT LOTISSEMENT DE LA COMMUNE

Mr le Maire propose l'acceptation de principe pour la rétrocession des parties communes du lotissement « Les Courtilles »

⇒ **Approbation à l'unanimité**

*Question n°6 et 7*

DELIBERATION PORTANT DESIGNATION D'UN AGENT COORDONNATEUR ET D'UN AGENT RECENSEUR RELATIF AU RECENSEMENT DE LA POPULATION

L'agent coordonnateur percevra 500 € pour la mission. Il a été désigné la secrétaire de mairie.

L'agent recenseur percevra 500€. Un appel à candidature est lancé.

⇒ **Approbation à l'unanimité,**

*Question n°8*

DEMANDE D'AIDE COMMUNAUTAIRE AUPRES DE LA CAESE POUR L'ACQUISITION DE MOBILIER

Il existe une enveloppe de 7000€ / an.

La participation se fait à hauteur de 50% du prix engagé HT.

Mr le Maire propose l'acceptation d'une dépense à hauteur de 458€HT pour des grilles d'exposition.

⇒ **Approbation à l'unanimité,**

Question n°9

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ACQUISITION DE LOGICIELS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES POUR LA MAIRIE

La commune ayant déjà un contrat avec le fournisseur SEGILOG/BERGER LEVRAULT, monsieur le Maire propose de renouveler celui-ci pour une durée de 3 ans d'un montant de 1 660€ HT (1 570€ HT en 2021).

⇒ **Approbation à l'unanimité,**

Question n°10

QUESTIONS DIVERSES

- ✓ *Le cimetière : Un règlement est en cours et un arrêté va être pris pour interdire l'utilisation de produits phytosanitaires.*
- ✓ *La mare : voir avec le PNR pour une réhabilitation. Beaucoup de lierre sur le mur face au silo*
- ✓ *A réfléchir sur l'extinction des lumières le soir l'été, ce qui donnerait des subventions supplémentaires via le PNR*
- ✓ *Boîtes à livres : à voir avec le Rotary Club d'Etampes pour une acquisition.*
- ✓ *La dotation des « Droits de mutation » versée par le Département pour 2021 est de 51 000 €.*
- ✓ *Le miroir du croisement rue de la mare est mal positionné => à voir*
- ✓ *Entrée côté Malesherbes, recherche des propriétaires du petit bois en cours pour rétrocession.*
- ✓ *Les travaux voirie rue du Couvent et rue du Château Gaillard se sont bien déroulés avec la société SFRE. Coût des travaux : 55 921.30 €HT Subvention du Département : 11 698 € HT et de la CAESE : 10 679 €HT*
- ✓ *Les travaux de voirie rue Mandonnet Marchal sont reportés à 2022.*
- ✓ *Réfléchir à l'arbre de Noël (spectacle ?), colis ou restaurant des anciens, fresque*
- ✓ *Travaux mairie : canalisation amiantée retirée en une journée.*
- ✓ *Nouveau lotissement : il faut trouver 3 noms de rue.*
  - ⇒ *Envoyer un mail avec des idées avant le prochain conseil.*
- ✓ *Vide grenier : le 19 septembre 2021*
  - ⇒ *Structure gonflable*
  - ⇒ *Food truck*
- ✓ *Nettoyage de l'église le 11/09 en prévision des journées du patrimoine*

✓ *Dates à retenir :*

- *Prochaine séance de Conseil municipal, le 15/10/2021 à 20h30*
- *Commission jeunesse, le 07/09 à 19h15*

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôt la séance à 22h30

Le secrétaire de Séance,  
Mme HARDY Aude

Le Maire,  
Jérôme DESNOUE

